

mecter sa paupière, lorsqu'à l'heure de l'appel résonnera la funèbre réponse.

“—X...

“—Blessé mortellement en service commandé!



Tous les jours la quatrième page des journaux parisiens regorgé d'entrefilets rédigés dans le style consacré: “Le nommé X, trouvé rôdant sur la voie publique a été conduit au commissariat de police de la rue... Trouvé porteur d'une arme prohibée, il a été immédiatement dirigé sur le dépôt par les soins de M..., commissaire de police du quartier.”

Combien parmi nos lecteurs ont jeté les yeux sur des clichés semblables, qui ignorent, ou tout au moins se font une fausse idée de ce que peut être “le dépôt” à Paris. Et cependant que de souvenirs tragiques il évoque, ce nom si commun et si répandu, que de drames se sont déroulés entre ses murs sombres et froids, première étape franchie par le criminel avant le bagne ou l'échafaud.

Si nous prenons la définition exacte du mot, nous apprendrons que le “dépôt de la Préfecture” est un lieu de détention essentiellement provisoire où l'on amène tout d'abord les personnes arrêtées dans Paris ou le département de la Seine. On compte chaque année environ 60,000 entrées au dépôt, soit environ 165 arrivants par jour. La détention au dépôt ne doit pas dépasser, et depuis la loi du 8 décembre 1896, ne dépasse plus en fait le délai de 24 heures.

Ces quelques lignes ne vous révéleront rien de bien curieux si ce n'est que 60,000 individus passent chacun 24 heures par an dans cet édifice, ce qui n'est déjà pas mal et représente assez bien le travail qui incombe aux agents de police de la Capi-

tales, toutefois j'estime pour ma part qu'il y a beaucoup mieux à dire sur ce “lieu de détention” qui a joué, comme on le verra, un rôle assez sérieux dans l'histoire de la France.

Le dépôt est située au sous-sol du palais de justice de Paris, dont la grille merveilleuse étale les splendeurs de ses ornements finement ciselées sur le boulevard très court qui porte son nom.

Il fait partie du bloc de l'ancien Châtelet, dont les hautes tours en poivrières mirent dans la Seine leurs formes rigides, vestiges admirablement conservés de la Féodalité et du Moyen Age.

Érigé au IX^e siècle sur l'île de la Cité, le Châtelet a subi de nombreuses transformations jusqu'au XVIII^e siècle où il servit de prison pour dettes. C'est dans une des chambres située dans la tourelle Nord, que Louis XVI fut conduit avant d'entrer à la prison du Temple, et jusqu'à la Révolution il avait servi de demeure à la justice royale de Paris.

Un des plus curieux spectacle auquel un étranger de passage à Paris peut assister, est sans contredit l'arrivée au dépôt des voitures cellulaires dénommées “paniers à salades”, vers 10 heures du matin.

Un à un tous ces omnibus grillagés s'engouffrent sous la voûte de la petite et vieille rue de Jérusalem, et viennent déverser entre deux rangs de gardes municipaux toute une étrange population cueillie au cours de la nuit sur les pavés et dans les bouges de la Capitale.

Cacophonie bizarre, salade étrange de gens disparates arrêtés pour des motifs les plus divers, assemblage grotesque du rôle de barrières en guenilles et du rastaquouère à la tenue impeccable. Ici, la jupe de soie froufroulante de la demi-mondaine, frôle le tablier d'un blanc douteux de la pierreuse des boulevards extérieurs, là